

ETABLISSEMENT: EDF
EXPLOITANT: EDF

RÉGION: Provence-Alpes-Côte d'Azur
DÉPARTEMENT: VAUCLUSE
COMMUNE: BOLLENE

Créée en 1988, la BCOT (Base Chaude Opérationnelle du Tricastin) est une installation qui accueille pour maintenance ou expertise des outillages ou matériels utilisés ou provenant des centrales nucléaires essentiellement EDF. Les déchets métalliques qu'elle détient proviennent de la réforme de ces équipements ; ils sont entreposés sur place à l'INB 157 (BCOT) ou envoyés à SOCATRI (voir fiche PRO 2). Les déchets non métalliques sont pris en charge par la centrale du Tricastin.

Données déclarées au 31/12/2015

Nature des déchets	Volume déclaré (en m ³ ³ </sup> > équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. DÉCHETS DE MOYENNE, FAIBLE OU TRÈS FAIBLE ACTIVITÉ (MA-FA VC OU TFA)					
a. Déchets non-conditionnés					
Plastiques, caoutchouc	-	-	³ H, U	FMA-VC	F3-01
Plastiques, caoutchouc	-	-	³ H	FMA-VC	F3-7-01
Métaux ferreux	387	1,58.10 ⁷	⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs	FMA-VC	F3-7-02
Métaux ferreux	787	7,32.10 ⁶	⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs	TFA	TFA
Métaux ferreux	819	1,22.10 ⁶	⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs	FMA-VC	F3-2-05
Métaux non ferreux	8,254	2,62.10 ⁴	⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ⁵⁸ Co	FMA-VC	F3-2-15
Métaux non ferreux	107	2,36.10 ⁵		TFA	TFA
Huiles	-	-	⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs	FMA-VC	F3-7-01
Solvants	-	-	¹³⁷ Cs, ²³⁹ Pu, ²⁴¹ Am	FMA-VC	F3-7-01
Piles, batteries	-	-	⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs	TFA	TFA
Déchets électriques et électroniques	0,025	5,00.10 ¹		TFA	TFA
b. Déchets conditionnés en attente d'expédition à l'Andra pour stockage ou à CENTRACO pour traitement					
Couvercles de cuve 900 MW	-	-		FMA-VC	F3-2-07
Couvercles de cuve 1300 MW	-	-		FMA-VC	F3-2-07
Caissons métalliques de 2 m3	-	-		FMA-VC	F3-7-02
Caissons métalliques de 7,5 m3	5,775	2,43.10 ³	⁵⁵ Fe, ⁶⁰ Co, ⁶³ Ni, ^{110m} Ag, ¹³⁷ Cs, ⁵⁸ Co	FMA-VC	F3-7-02
Fûts métalliques de 200 litres	-	-		TFA	TFA
Fûts plastiques de 200 litres	-	-		FMA-VC	F3-7-01
Big-bags de 1m3	-	-		TFA	TFA
2. DÉCHETS DE MOYENNE, FAIBLE OU TRÈS FAIBLE ACTIVITÉ (MA-FA VC OU TFA) NON CONDITIONNÉS					
Tubes guides de grappes	38,065	4,24.10 ⁷		FMA-VC	F3-2-15